

FICHE SIGNALÉTIQUE**PRODUIT: ACTIVE****Page 1****SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.
 ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
 NOM DU PRODUIT..... ACTIVE
 UTILISATION DU PRODUIT..... NETTOYANT QUATERNAIRE
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTECH 613-996-6666

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:
 CONTACT AVEC LA PEAU L'EXPOSITION DERMIQUE PEUT CAUSER UNE IRRITATION SEVERE ET/OU DES BRULURES CARACTERISEES PAR UNE ROUGEUR, UNE ENFLURE ET LA FORMATION DE CROUTE. L'EXPOSITION CUTANEE PROLONGEE PEUT CAUSER UN DOMAGE PERMANENT. LA POUSSIERE OU LA BRUME DES SOLUTIONS PEUT CAUSER LA DERMATITE IRRITANTE.

ABSORPTION PAR LA PEAU N.D.
 CONTACT AVEC LES YEUX..... CAUSE DES BRULURES AUX YEUX. LE CONTACT DIRECT PEUT CAUSER L'AFFAIBLISSEMENT DE LA VUE ET UN DOMAGE DE LA CORNEE.

INHALATION..... CELON LA SEVERITE DE L'EXPOSITION, L'INHALATION DE POUSSIERE OU DE BROUILLARD PEUT CAUSER UN DOMMAGE POUR LE SYSTEME RESPIRATOIRE SUPERIEUR ET POUR LE TISSU PULMONAIRE. LES EFFETS PEUVENT VARIER D'UNE FAIBLE IRRITATION DES MEMBRANES MUQUEUSES A UNE PNEUMONITE SEVERE AINSI QU'A LA DESTRUCTION DES TISSUS PULMONAIRES. INHALATION DE DOMMAGES PERMANENTS AUX POUMONS PAR INHALATION DE FORTES CONCENTRATIONS.

INGESTION UNE IRRITATION ET/OU DES BRULURES PEUVENT AVOIR LIEU DANS TOUT LE SYSTEME GASTRO-INTESTINAL, INCLUANT L'ESTOMAC ET LES INTESTINS, CARACTERISEES PAR UNE NAUSEE, UN VOMISSEMENT, UNE DIARRHEE, UNE DOULEUR ABDOMINALE ET UN SAIGNEMENT ET/OU UNE ULCERATION DU TISSU. PEUT ÊTRE MORTEL.

EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË..... SE REPORTER A " VOIE DE PENETRATION ".
 EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE .. L'EXPOSITION CHRONIQUE A L'INHALATION PEUT CAUSER LA DETERIORATION DU FONCTIONNEMENT DU POUMON ET UN DOMMAGE PERMANENT PULMONAIRE. LES EFFETS D'UNE EXPOSITION CUTANEE CHRONIQUE POURRAIT ETRE SIMILAIRE A CEUX D'UNE SIMPLE EXPOSITION, SAUF POUR DES EFFETS QUI SONT SECONDAIRES A LA DESTRUCTION DE TISSU.

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION..... ASTHME. UNE MALADIE RESPIRATOIRE ET CARDIOVASCULAIRE.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	VLE	DL50	CL50
HYDROXYDE DE SODIUM	1310-73-2	1 - 5	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
MÉTASILICATE DISODIQUE	6834-92-0	3 - 7	VOIR SECTION 11	N.D.	N.D.
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	3 - 10	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
COMPOSÉS D'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMÉTHYLES, CHLORURES	68424-85-1	< 4	N.D.	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU	RINCER IMMEDIATEMENT AVEC DE L'EAU POUR AU MOINS 15 MINUTES. DEMANDER IMMEDIATEMENT UN SOINS MEDICAL. SI LES VETEMENTS, LES CHAUSSURES ET/OU LES BIJOUX SONT EN CONTACT AVEC LE PRODUIT, ILS DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT RETIRES ET LAVES AU BLANCHISSAGE AVANT DE LES RE-UTILISER.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	RINCER IMMEDIATEMENT AVEC DE GRANDES QUANTITES D'EAU POUR AU MOINS 15 MINUTES, TOUT EN ECARTANT LES PAUPIERES DE TEMPS EN TEMPS. VERIFIEZ ET ENLEVEZ LES VERRES DE CONTACT. DEMANDER IMMEDIATEMENT UN SOINS MEDICAL.
INHALATION.....	EMMENER A L'AIR FRAIS. SI LA PERSONNE A DE LA NAUSEE, UN MAL DE TETE OU UN ETOURDISSEMENT, LA PERSONNE DEVRAIT IMMEDIATEMENT ARRETER DE TRAVAILLER ET ALLER A L'AIR FRAIS JUSQU'A CE QUE LES SYMPTOMES DISPARAISSENT. S'IL Y A DIFFICULTE A RESPIRER, ADMINISTRER DE L'OXYGENE, GARDER LA PERSONNE AU CHAUD ET AU REPOS. OBTENIR DES SOINS MEDICAUX. . DANS UNE SITUATION OU L'INDIVIDU INHALE ASSEZ DE VAPEUR POUR PERDRE CONNAISSANCE, LA PERSONNE DEVRAIT ETRE DEPLACEE A L'AIR FRAIS TOUT DE SUITE ET DEMANDER UN SOINS MEDICAL IMMEDIATEMENT. DANS TOUS LES CAS,. S'ASSURER D'UNE VENTILATION ADEQUATE ET DONNER UNE PROTECTION RESPIRATOIRE AVANT QUE LA PERSONNE RETOURNE AU TRAVAIL.
INGESTION	RINCER SOIGNEUSEMENT LA BOUCHE AVEC DE L'EAU. BOIRE IMMEDIATEMENT DE GRANDES QUANTITES D'EAU. NE PAS FAIRE VOMIR. DEMANDER IMMEDIATEMENT UN SOINS MEDICAL. SI LA VICTIME A PERDU CONNAISSANCE OU SI ELLE A DES CONVULSIONS, NE RIEN DONNER PAR LA BOUCHE.
NOTES AU MÉDECIN	N.D.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	NON INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION	MOUSSE RÉSISTANT À L'ALCOOL. DIOXYDE DE CARBONE (CO2). POUDRE D'EXTINCTION.
POINT D'ÉCLAIR.....	S.O.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER DES VÊTEMENTS COMPLETS DE PROTECTION, Y COMPRIS UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. ISOLER LA ZONE DE DANGER. MATERIEL DE PROTECTION D'USAGE. UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSES AU FEU.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	N.D.
PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	LE CONTACT AVEC CERTAINS METAUX (EN PARTICULIER LE MAGNESIUM. L'ALUMINIUM ET LE ZINC GALVANISE) ENTRAINE RAPIDEMENT UN DEGAGEMENT D'HYDROGENE, QUI UN GAZ EXPLOSIF. L'HYDROXYDE DE SODIUM PEUT REAGIR AVEC DE L'EAU.

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	EVACUER LES LIEUX. . EVACUER TOUT LE PERSONNEL QUI N'EST PAS MIS EN CAUSE DANS L'INTERVENTION D'URGENCE. TOUJOURS PORTER LE MATERIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE. ASSURER UNE BONNE VENTILLATION DE L'ENDROIT DE LA FUITE OU DU DEVERSEMENT. CONTENEZ LE MATERIEL POUR EMPECHER LA CONTAMINATION DU SOL, DES EAUX SOUTERRAINES OU D'EAU DE
--	---

SURFACE. ENDIGUER IMMEDIATEMENT LES DEVERSEMENTS. RINCER SOIGNEUSEMENT LES PETITS DEVERSEMENTS DE SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM AVEC DE L'EAU. CONTENIR LE LIQUIDE POUR EMPECHER LA CONTAMINATION DU SOL, DES ETENDUES D'EAU OU DES EAUX SOUTERRAINES.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<p>PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....</p> <p>D'ENTREPOSAGE</p>	<p>CORROSIF. EVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD OU LES VAPEURS. EVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VETEMENTS. NE PAS INGERER. UTILISER AVEC UNE VENTILATION ADEQUATE. PORTER UN EQUIPEMENT DE PROTECTION LORS DE LA MANIPULATION. AU MOMENT DE MELANGER DES OLUTIONS OU DE DILUER, AJOUTER L'HYDROXYDE DE SODIUM LENTEMENT SUR LA SURFACE DE L'EAU FROIDE TOUT EN MELANGEANT. NE JAMAIS AJOUTER L'EAU A L'HYDROXYDE DE SODIUM. EVITER TOUT CONTACT AVEC DES MATIERES ORGANIQUES OU DES ACIDES CONCENTRES EN RAISON DES REACTIONS VIOLENTES. LES CONTENANTS VIDES PEUVENT RENFERMER DES RESIDUS DU PRODUIT DANGEREUX. OBSERVER LES MISES EN GARDE SUR L'ETIQUETTE, MEME APRES AVOIR VIDE LES CONTENANTS. GARDER LES RÉCIPIENTS BIEN FERMÉS DANS UN ENDROIT SEC, FRAIS ET BIEN VENTILÉ. DUREE DE CONSERVATION: INDEFINIE SI LE PRODUIT EST CONSERVE DANS UN CONTENANT FERME. MATIERES INCOMPATIBLES POUR L'EMBALLAGE: ALUMINIUM, ZINC, ETAIN, BOIS, PAPIER. ATIERES INCOMPATIBLES POUR L'ENTREPOSAGE ET LE TRANSPORT: ACIDES, AZOTE CONTENANT DES SUBSTANCES ORGANIQUES, DES PHOSPHORES, DES EXPLOSIFS, DES PEROXYDES ORGANIQUES, DE L'ALUMINIUM, DU ZINC, DE L'ETAIN ET DES HYDROCARBURES HALOGENES.</p>
--	--

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

<p>CONTROLES D'INGENIERIE.....</p> <p>ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE: PROTECTION DE LA PEAU.....</p> <p>PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE.....</p> <p>PROTECTION RESPIRATOIRE</p> <p>MESURES D'HYGIENE</p>	<p>UTILISER UNE VENTILATION PAR ASPIRATION A LA SOURCE POUR MAINTENIR LES CONCENTRATIONS DU PRODUIT SOUS LES VALEURS TLV.</p> <p>PORTER DES GANTS EN NEOPRENE. EN CAOUTCHOUC DE NITRILE. EN CAOUTCHOUC NATUREL. VETEMENTS ETANCHES. . PORTER DES TABLIERS EN CAOUTCHOUC, DES VETEMENTS EN PVC ET DES CASQUES DURS EN PLASTIQUE SI NECESSAIRE, POUR EMPECHER TOUT CONTACT CUTANE. BOTTES RESSISTANTES AUX PRODUITS CHIMIQUES.</p> <p>PORTER DES LUNETTES DE SÉCURITÉ CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES BIEN AJUSTEES AVEC ECRAN FACIAL.</p> <p>EN CAS DE BROUILLARD OU D'AEROSOLS ET S'IL EST IMPOSSIBLE DE MAINTENIR LA CONCENTRATION DU PRODUIT SOUS LES VALEURS TLV, PORTER UN RESPIRATEUR CONTRE LA POUSSIERE/LÉS BROUILLARDS, APPROUVÉ PAR NIOSH. OBSERVER LES LIMITES D'UTILISATION DU RESPIRATEUR DETERMINEES PAR NIOSH OU LE FABRICANT.</p> <p>FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.</p>
---	--

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	LIQUIDE
APPARENCE & ODEUR.....	COULEUR VERT – ODEUR DE CITRON
LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE	N.D.
DENSITÉ.....	N.D.
TENSION DE VAPEUR (MMHG).....	N.D.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....	N.D.
TAUX D'ÉVAPORATION	N.D.
POINT D'ÉBULLITION	100°C
POINT DE CONGÉLATION	0°C

PH	14
SOLUBILITÉ (% DE W/W)	SOLUBLE
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU	N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	STABLE
CONDITIONS À ÉVITER	TOUT CONTACT AVEC LES MATIERES ORGANIQUES ET LES ACIDES. ACIDES. AZOTE CONTENANT DES PRODUITS ORGANIQUES. EXPLOSIFS. PHOSPHORE. CARBOHYDRATES. PEROXYDES ORGANIQUES. HYDROCARBURES HALOGENES. MÉTAUX RÉACTIFS (C'EST-À-DIRE, SODIUM, CALCIUM, ZINC ETC.). MATIÈRES RÉACTIONNELLES AUX COMPOSÉS HYDROXYLE. ALLIAGE DE CUIVRE ACIDES FORTS. OXYDANTS. DU GAZ D'HYDROGÈNE INFLAMMABLE PEUT SE FORMER EN CAS DE CONTACT PROLONGÉ AVEC DE L'ALUMINIUM, DE LAITON, DU PLOMB ET DU ZINC. AGENTS RÉDUCTEURS.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	LE CONTACT AVEC LES CARBOHYDRATES PEUT PRODUIRE DU MONOXYDE DE CARBONE. CONTACT AVEC L'ALUMINIUM, LE ZINC OU L'ETAIN PEUT PRODUIRE UN GAZ D'HYDROGENE. MONOXYDE DE CARBONE. DIOXYDE DE CARBONE (CO2). ALDÉHYDES. FRAGMENTS D'HYDROCARBURE INFLAMMABLES. HYDROGENE. OXYDES D'AZOTE (NOX), GAZ DE CHLORURE D'HYDROGÈNE.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION	DIRECTIVES EN MATIERE D'EXPOSITION: HYDROXYDE DE SODIUM – LIMITE D'EXPOSITION MAXIMALE-ACGIH (TLV-C): 2 MG/M3; OSHA-PEL: 2 MG/M3; NIOSH-IDLH: 10 MG/M3.
DL50.....	300-500 MG/KG. (ORAL-RAT). NOCIF SI INGÉRÉ. >2 G/KG. (PEAU-LAPIN). ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED: > 2,000 MG/KG (ORALE, RAT); 3,300 MG/KG: (DERMALE, RAT). N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYLAMMONIUM CHLORIDE (CAS-NO.: 68424-85-1) - TOXICITÉ ORALE AIGUË: DL50 (RAT): 344 MG/KG; TOXICITÉ CUTANÉE AIGUË: DL50 (LAPIN): 3340 MG/KG.
CL50.....	N.D.
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 2
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNICITÉ	LE PRODUIT N'EST PAS RECONNU COMME ETANT CANCEROGENE SELON LES RAPPORTS DES SOURCES SUIVANTES: CIRC, NTP, OSHA ET EPA. L'INGESTION DE DOSES MASSIVES D'HYDROXYDE DE SODIUM A CAUSE L'APPARITION DE TUMEURS A L'ESOPHAGE. LA PERTINENCE DE CES DECOUVERTES RELATIVEMENT AU CANCER EST INCONNUE EN RAISON DE LA DESTRUCTION REPETEE DES TISSUS ET DE LA FORMATION DE CICATRICES PAR SUITE DE LA NATURE CORROSIVE DE L'HYDROXYDE DE SODIUM.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	SUITE A L'EXPOSITION AU PRODUIT, ON NE RAPPORTE AUCUN EFFET CONNU EN CE QUI A TRAIT A LA FONCTION DE REPRODUCTION OU AU DEVELOPPEMENT DU FOETUS.
TÉRATOGENICITÉ.....	N.D.
MUTAGÉNICITÉ	L'HYDROXYDE DE SODIUM A ETE MIS A L'EPREUVE ET IL N'EST PAS MUTAGENE SELON LE TEST D'AMES, UN ESSAI DE REPARATION BACTERIOLOGIQUE DE L'AND ET L'ESSAI DE TRANSFORMATION CELLULAIRE SUR L'EMBRYON DU HAMSTER SYRIAQUE (SA7/SHE).
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE	N.D.
------------------------	------

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX,
PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE LIQUIDES CORROSIFS, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM)
CLASSIFICATION DE TMG 8
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT 1760
GROUPE D'EMBALLAGE II

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT E
CONFORMITÉ DE CPR CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU
CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613)
- 744-8896
DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016

N.D. = NON DISPONIBLE
S.O. = SANS OBJET